



Paris, le 13 mars 2019

Contexte

La Mission Opérationnelle Transfrontalière représente l'ensemble des acteurs de la coopération transfrontalière aux frontières françaises.

Très attentive aux préoccupations citoyennes suscitées par les quatre thèmes du Grand Débat National en milieu transfrontalier, où les enjeux nationaux cohabitent avec des logiques dépassant la frontière, la Mission Opérationnelle Transfrontalière souhaite prendre part à ce temps d'échange inédit, en y apportant ses propositions concrètes.

La transition écologique

Ni le climat, ni l'énergie ne connaissent de frontières. Pourtant les politiques publiques sont mises en œuvre dans des cadres nationaux qui diffèrent. Les territoires transfrontaliers, acteurs de la transition énergétique et laboratoires de l'intégration européenne, font se rencontrer ces différences, qui sont à court terme un obstacle, mais à long terme une source de complémentarité et une opportunité de développement.

La culture de la transition écologique doit devenir une culture transfrontalière dès lors que les enjeux du bassin de vie s'affranchissent naturellement de la frontière.

La maîtrise de la production et de la consommation énergétique étant un volet indispensable pour réussir la transition écologique, la MOT a récemment publié un Cahier thématique sur la transition énergétique et la coopération transfrontalière.

La publication présente dans une première partie les territoires transfrontaliers comme "des acteurs à part entière de la transition énergétique".

Neuf **bonnes pratiques** illustrent la diversité et la plus-value des projets transfrontaliers selon quatre rubriques :

- 1. Échanger les expériences pour développer des solutions adaptées,**
- 2. Encourager le développement économique**
- 3. Planifier la transition énergétique**
- 4. Expérimenter sur les frontières**

Ensuite, un dossier intitulé "Coopérer dans le domaine de la transition énergétique" présente les **obstacles, solutions et outils** proposés au niveau local, national et européen.

Lien vers le Cahier de la MOT: http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Cahiers/Cahiers de la Mot 10 FR.pdf

La fiscalité et les dépenses publiques

Malgré d'indéniables réussites, les frontières sont des espaces en tension ; ils sont confrontés à des fractures institutionnelles, juridiques, fiscales et sociales, ainsi qu'à une **concurrence économique** forte des pays voisins. Les territoires transfrontaliers sont révélateurs d'une France à la peine dans la concurrence européenne et dans la mondialisation des échanges, alors qu'ils devraient constituer pour la France et dans la construction européenne des **moteurs de compétitivité et des laboratoires d'expérimentations économiques** de croissance durable.

Missionnés en 2009 par le Premier ministre français, trois parlementaires - Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, Etienne Blanc, député de l'Ain, et Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, députée européenne - avaient présenté, en juin 2010, leur rapport sur la politique transfrontalière de la France.

La première des dix-neuf propositions contenues dans ce rapport proposait d' **'Expérimenter des pôles de développement économiques frontaliers, zones économiques à statut spécifique, à fort effet de levier'** :

Le texte proposait notamment leur expérimentation sur des emprises limitées, pour des activités encadrées, pour rétablir des équilibres concurrentiels et lutter contre la moindre compétitivité des territoires frontaliers confrontés à des distorsions de concurrence fiscales et sociales. Les **grands équipements** (aéroports, gares, ports) pourraient notamment accueillir ces pôles transfrontaliers qui auraient un **effet levier** sur l'économie alentour. Il s'agirait, dans ce cas, de zones d'activité à statut adapté, **concertées avec le pays voisin**. L'exemple de l'aéroport trinational de Bâle-Mulhouse, qui bénéficie d'une longue antériorité, est riche d'enseignements à ce sujet.

Ces propositions restent d'actualité.

Lien vers le rapport intégral :

http://80.14.151.207:8080/jlbweb/jlbWeb/2.1.rap.mission_parlementaire_politique_francaise.2011.pdf?html=Bur&base=mot&file=1180.pdf

Lien vers la synthèse du rapport :

http://80.14.151.207:8080/jlbweb/jlbWeb/2.1.rap.mission_parlementaire_politique_francaise_synth.2011.pdf?html=Bur&base=mot&file=1181.pdf

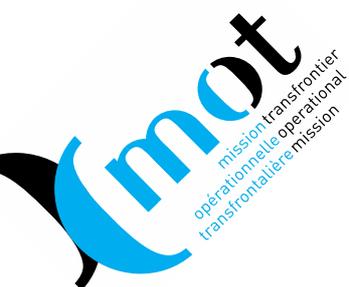
La démocratie et la citoyenneté

Les espaces transfrontaliers sont le lieu d'un apprentissage de l'Europe, plus que jamais nécessaire pour construire un projet européen concret et proche des citoyens. Pourtant des forces contraires sont à l'œuvre en Europe. Face aux crises sécuritaires et économiques, les visions nationales prévalent.

Les Consultations Citoyennes et le Grand Débat sont une réponse au besoin d'impliquer les citoyens au plus près de leur vie quotidienne.

C'est dans ce cadre que la MOT s'est associée à l'Institut Jacques Delors pour promouvoir l'organisation de **consultations citoyennes transfrontalières**. Cette mobilisation a permis de programmer **cinq consultations** en partenariat avec plusieurs adhérents de la MOT.

La plus-value certaine de ces consultations résulte des lieux dans lesquels elles se sont déroulées : des territoires transfrontaliers, permettant de réunir des habitants de part et d'autre des frontières pour **partager leurs problématiques dans ces lieux directement concernés par l'intégration européenne**, tant par les bénéfices résultant de la libre circulation que par les obstacles restant à surmonter.



L'exercice a permis de constater, entre citoyens européens pourtant proches géographiquement, les différences et les ressemblances en termes de questionnements et de propositions.

Ces consultations ont par ailleurs été organisées en accordant une attention toute particulière à la **méthodologie**, aux formats et aux outils, afin qu'elles soient les plus **inclusives, horizontales et participatives** possible.

Lien vers le bilan des consultations citoyennes transfrontalières :

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Themes/Societe_civile/2018_synthese_CCE_transfrontalieres.pdf

L'organisation de l'État et des services publics

Pour le citoyen habitant en territoire transfrontalier comme pour les autorités publiques compétentes, la gestion commune de services d'intérêt général est devenue, dans bon nombre de domaines, **une nécessité** et, souvent, **une réalité tangible**.

L'ouverture du marché intérieur européen a engendré une intensification des flux transfrontaliers. Les services publics doivent donc s'adapter aux nouveaux besoins des habitants qui travaillent, étudient, se soignent de part et d'autres des frontières. La fourniture des services nécessaires à ces populations ne peut par conséquent s'arrêter aux abords des frontières nationales.

La continuité d'un territoire et la reconnaissance d'une communauté transfrontalière, dépendent de la possibilité de communiquer sans restriction, de l'existence de moyens de transport permettant la mobilité de part et d'autre des frontières, de la valorisation du patrimoine commun, d'une politique de l'emploi participant au développement économique.

Une action publique coordonnée, capable de prendre en charge des activités essentielles à la population, est nécessaire lorsque l'action du marché seul, par le jeu de la libre concurrence, s'avère insuffisante.

Les services d'intérêt général transfrontaliers jouent donc un rôle essentiel en matière de cohésion sociale et territoriale, de croissance et d'emploi.

Les récentes avancées proposées dans le cadre du **Traité d'Aix-la-Chapelle** pourront favoriser, l'émergence de services publics transfrontaliers, non seulement à la frontière franco-allemande, mais également sur d'autres frontières françaises.

Pour plus d'informations sur les services publics transfrontaliers :

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/themes/themes/theme/show/services-publics/>

Plus d'information :

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

MOT contact:

Jean Peyrony,
Directeur Général de la MOT,
+33 (0)1 55 80 56 80

